

Flash info



N° 96 – Mai 2019

Le mot du Maire

Reconduction de l'opération Fleurs

Cette année nous allons reconduire l'opération « Fleurs » sur le même format que l'année dernière. A savoir : Vous qui êtes intéressés, vous passez en mairie. Nous vous faisons un bon pour les fleurs et vous allez les récupérer chez Mme Marie MAURIZOT qui se fera directement payer par la Mairie.

Une seule condition : que les fleurs soient visibles de la voie publique, intra et extra muros.

*Le Maire
François ILLE*

Avis d'enquête publique

Projet de Parc naturel régional du Mont-Ventoux

Par arrêté du Président du Conseil Régional de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur N°2019-88 du 12 avril 2019, une enquête publique sur les territoires des communes d'Aubignan, d'Aurel, Beaumont-du-Ventoux, Bédoin, Blauvac, Brantes, Caromb, Carpentras, Le Crestet, Crillon-le Brave, Entrechaux, Faucon, Flassan, La Roque-sur-Pernes, Le Barroux, Le Beaucet, Malaucène, Malemort-du-Comtat, Mazan, Méthamis, Modène, Monieux, Mormoiron, Pernes-les-Fontaines, Puyméras, Saint-Christol, Saint-Didier, Saint-Hyppolyte-le-Graveyron, Saint-Léger-du-Ventoux, Saint-Marcellin-les-Vaison, Saint-Pierre-de-Vassols, Saint-Romain-en-Viennois, Saint-Trinit, Sault, Savoillans, Vaison-la-Romaine, Velleron, Venasque et Villes-sur-Auzon, relative au projet de charte en vue du classement de ces communes ou d'une partie de ces communes en Parc naturel régional du Mont-Ventoux est prescrite **du lundi 13 mai 2019 à 9h au vendredi 14 juin 2019 à 12h.**

Pendant la durée de l'enquête :

- le dossier est consultable sur site internet aux adresses suivantes : www.maregionsud.fr, www.smaemv.fr/projet-parc-naturel-regional et <http://projetpnrventoux.maregionsud.fr>

- Le public pourra formuler ses observations par écrit et les adresser par voie numérique à l'adresse projetpnrventoux@maregionsud.fr ou par courrier postal à « Monsieur le Président de la commission d'enquête du projet de Parc naturel régional du Mont-Ventoux, syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont-Ventoux, 830 avenue du Mont-Ventoux, 84200 Carpentras » .

- Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet : <http://projetpnrventoux.maregionsud.fr>

Pour plus d'information consulter l'avis d'enquête publique affiché à la mairie et sur le site: www.lebeaucet.com, le dossier est consultable par voie numérique en mairie, pendant toute la durée de l'enquête.

Budget de la Commune

Le 13 avril dernier, le conseil municipal a approuvé le budget dont voici les grandes lignes :

- En 2018, malgré la baisse conséquente des dotations de l'Etat, la Commune a réalisé principalement les investissements suivants : la fin de l'accessibilité de la Mairie, l'achèvement du logement dans la chapelle Saint-Etienne, la sécurisation des falaises et la signalétique dans le village.

Section fonctionnement 2018	Section investissement 2018
Dépenses : 273 774,59 € <i>(soit 6% de moins qu'en 2017)</i>	Dépenses : 87 464,73 € <i>(soit 35% de moins qu'en 2017)</i>
Recettes : 331 391,08 €	Recettes : 145 630,71 €

- En 2019, les prévisions d'investissement sont les suivantes :
 - Restoration de la fontaine du Loup et de la Vache à Saint-Gens, qui vient d'être achevée, et pour laquelle la Municipalité a obtenu une subvention de 11 600 € du Département.
 - Sous réserve de financement complémentaire départemental, des travaux de remise aux normes et sécurisation de la toiture de l'église et des appartements communaux avec mise au propre de la cure : deux subventions de l'Etat ont déjà été attribuées pour ces travaux nécessaires et importants.

Section fonctionnement 2019	Section investissement 2019
Dépenses : 423 249,00 €	Dépenses : 181 474,55 €
Recettes : 423 249,00 €	Recettes : 181 474,55 €

- Il a été également voté le maintien des trois taux des taxes de contributions directes ainsi que l'enveloppe globale des subventions aux associations.
- Comme pour les autres années depuis le début du mandat, aucun nouvel emprunt ne sera contracté par la Mairie.
- La capacité d'autofinancement de la commune se trouve donc améliorée.

Pour plus de précisions, les délibérations du conseil municipal sont consultables sur le site internet ...

*Benoît PELATAN
Adjoint aux finances*

Les beaux jours revenant, l'association "Label Vers..." reprend la permanence hebdomadaire du "Café en l'Air" à partir du **samedi 4 mai sur la place Castel Loup, dès 9h30.**

Au programme cette année pour ses adhérents : petit-dej' à prix libre, paniers de légumes, fromage et pain (à commander chaque samedi pour le suivant), mais aussi des ateliers cirque, des ateliers de transformation végétale, des jeux de société... et de la bonne humeur !

Association LabelVers

La Saumanade refait son cirque SAMEDI 25 MAI 2019



GRATIFERIA

Du nouveau pendant le Café en l'air

Nous vous proposons le 1er samedi de chaque mois, lors du Café en l'Air, une grafiteria (vide-grenier gratuit) sur la place Castel Loup.

Donc la première aura lieu le samedi 4 mai 2019.

Maya pour l'association « Comme une Maison »

Achèvement de la restauration de la Fontaine du Loup et de la Vache



La Municipalité remercie l'entreprise ARTE PIERRE qui a réalisé la prestation. Cette dernière est composée par des compagnons, apprentis, maçons..., tous passionnés par leur métier.



Ils ont également mis en place une vasque et une gargouille en haut du chemin de Ronde dans le prolongement de l'écoulement de la Fontaine située sur la Place Castel Loup, ceci pour anticiper la suppression du PVC fort disgracieux.

Vendredi 10 mai à 18h30 à St Didier (salle polyvalente)

Ateliers citoyens : " Que voulons-nous pour notre territoire ? "

Après une brève présentation de ce qu'est le SCOT « Schéma de Cohérence Territoriale », nous ferons plusieurs tables rondes sur les thématiques abordées dans ce document (transition écologique/énergétique, développement économique, urbanisme, agriculture, biodiversité notamment) pour échanger et proposer des initiatives destinées à l'enquête publique.

L'idée étant que les citoyens puissent se prononcer sur les questions concernant la vie collective et puissent agir sur les décisions des élus.

Dans le cadre de la révision du « Schéma de Cohérence Territoriale » qui concerne toutes les communes de la CoVe et celles de Ventoux Sud, cinq associations vous invitent à venir échanger et à faire part de vos idées :

Comment préserver nos ressources vitales ? Comment se déplacer ? Quel type d'habitat ? Quel développement économique (secteur à encourager) ? Maintien de l'agriculture, de la biodiversité...

Bienvenue à tous !

Associations présentes : Labelvers, Comité écologique, Collectif citoyen Bédoin Ventoux, SPAM (Malauccène), AVEC (Mormoiron)

Comité des Fêtes du Beaucet

Le comité des fêtes vous attend nombreux pour la traditionnelle fête des voisins :

le vendredi 31 mai à partir de 19h sur la place Albert Morel

Chacun amène un quelque chose à manger.

Nous fournissons le barbecue et l'animation et la mairie offre le vin.

Isabelle Forest, présidente du Comité des Fêtes



Si vous souhaitez recevoir par mail le flash info, merci de vous inscrire à mairie.beaucet@orange.fr

Flash info Parution mensuelle

Mairie de Le Beaucet

7, rue Coste Chaude

84210 LE BEAUCET

Tél: 04.90.66.00.23

Fax: 04.90.66.17.77

Mail : mairie.beaucet@orange.fr

Site: www.lebeaucet.com

Direction de la publication : Le Maire
Conception-Réalisation-Impression : Mairie
Tirage: 230 exemplaires